



Session 2012

EXAMEN ECRIT DE L'OPTION COMPLEMENTAIRE HISTOIRE

Durée : 3 heures

Matériel autorisé : dictionnaire *Le Petit Robert 1*

LA COLLABORATION D'ETAT

Consigne

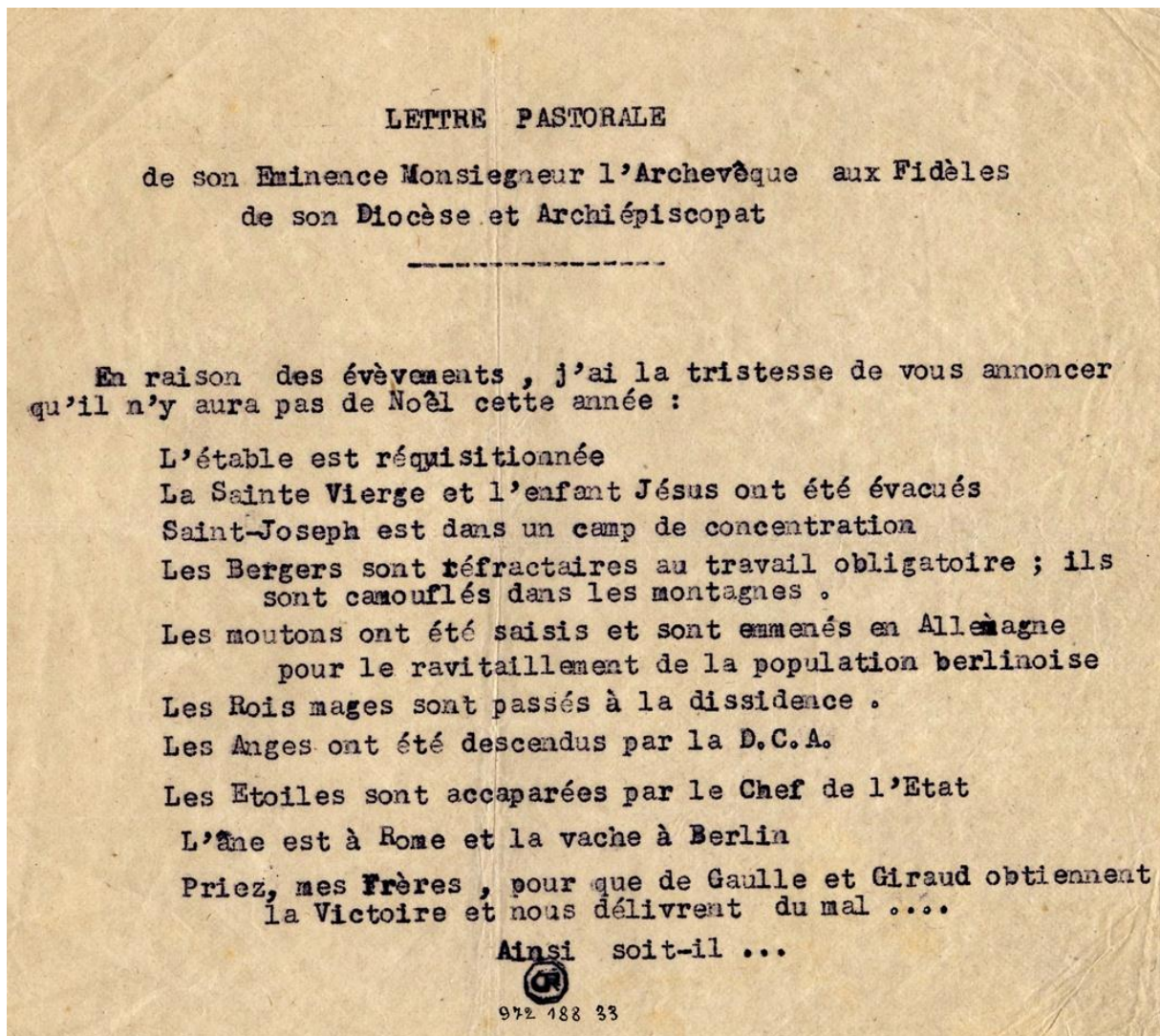
Elaborez votre synthèse de documents à partir d'une analyse des textes et images suivants :

- Document 1 : Tract clandestin (1943)
- Document 2 : Message du maréchal Pétain (11 octobre 1940)
- Document 3 : Discours prononcé à la radio de Londres par le général de Gaulle (16 décembre 1940)
- Document 4 : Extrait d'une correspondance (1940-1942)
- Document 5 : Déposition du maréchal Pétain devant la Haute Cour de justice (1945)
- Document 6 : Article du colonel Rémy (1950)
- Document 7 : Point de vue d'un historien (1973)
- Document 8 : Image de propagande (1943)

Nous vous demandons :

- de rendre des travaux rédigés à l'encre, sur feuilles lignées ;
- de faire une marge de 3 cm à gauche et de 2 cm à droite de chaque page ;
- de rendre également la donnée ainsi que vos brouillons.

DOCUMENT 1 : Tract clandestin (1943)



Description : tract clandestin humoristique anonyme, circulant en Franche-Comté à l'automne 1943.

Source : Musée de la résistance et de la déportation de Besançon.

DOCUMENT 2 : Message du maréchal Pétain (11 octobre 1940)

Indépendante du revers de ses armes, la tâche que la France doit accomplir l'est aussi, et à plus forte raison, des succès ou des revers d'autres nations qui ont été dans l'histoire ses amies ou ses ennemies. Le régime nouveau, s'il entend être national, doit se libérer de ces amitiés ou de ces inimitiés dites « traditionnelles » qui n'ont, en fait, cessé de se modifier à travers l'histoire pour le plus grand profit des émetteurs d'emprunts et des trafiquants d'armes. Le régime nouveau défendra tout d'abord l'unité nationale, c'est-à-dire l'étroite union de la métropole et de la France d'outre-mer. Il maintiendra les héritages de sa culture grecque et latine et leur rayonnement dans le monde. Il remettra en honneur le véritable nationalisme, celui qui, renonçant à se concentrer sur lui-même, se dépasse pour atteindre la collaboration internationale.

5
10
15
20

Cette collaboration, la France est prête à la rechercher dans tous les domaines, avec tous ses voisins ; elle sait d'ailleurs que, quelle que soit la carte politique de l'Europe et du monde, le problème des rapports franco-allemands, si légèrement traité dans le passé, continuera de déterminer son avenir. Sans doute l'Allemagne peut-elle, au lendemain de sa victoire sur nos armes, choisir entre une paix traditionnelle d'oppression et une paix toute nouvelle de collaboration ; à la misère, aux troubles, aux répressions et sans doute aux conflits que susciterait une nouvelle paix faite à la manière du passé, l'Allemagne peut préférer une paix vivante pour le vainqueur, une paix régénératrice de bien-être pour tous. Le choix appartient d'abord au vainqueur ; il dépend aussi du vaincu.

Si toutes les voies nous sont fermées, nous saurons attendre et souffrir ; si un espoir, au contraire, se lève sur le monde, nous saurons dominer notre humiliation, nos deuils, nos ruines. En présence d'un vainqueur qui aura su dominer sa victoire, nous saurons dominer notre défaite.

Source : Philippe Pétain (Message du 11 octobre 1940), *Paroles adressées aux Français*, Ed. Lardanchet, Lyon, 1941, pp. 81-82.

DOCUMENT 3 : Discours prononcé à la radio de Londres par le général de Gaulle (16 décembre 1940)

L'ennemi est à Paris, à Bordeaux, à Lille, à Reims, à Strasbourg. L'ennemi pille la terre de France. L'ennemi garde prisonniers deux millions de jeunes Français. L'ennemi tient en servitude le corps et l'âme de la Patrie.

5 Pendant ce temps, les hommes responsables de la capitulation ont d'abord mis à l'affiche une soi-disant rénovation, je crois bien même qu'ils disaient une révolution nationale ! Comme s'il pouvait y avoir rénovation pour un peuple livré dans les chaînes au lion d'Hitler et au chacal de Mussolini ! C'est pourquoi les seuls résultats de la prétendue révolution furent l'abolition des dernières libertés françaises et le rétablissement des ponts les plus commodes aux troupes ennemies. La masse du peuple français n'eut jamais là-dessus aucune espèce d'illusion.

10 C'est alors que les gens de Vichy, alarmés par leur propre faute, cherchèrent refuge dans une autre. En effet, quand on pactise avec le diable, je veux dire avec l'ennemi, c'est pour aller de crime en crime. Le Dr Faust, chaque fois qu'il avait aggravé le malheur de Marguerite, recourait à Méphistophélès. Ainsi les gens de Vichy écoutent maintenant l'envahisseur qui parle de collaboration. Mais la France, liée, bâillonnée, se débat contre le viol négocié par ses oppresseurs. La
15 France se refuse à la collaboration.

Il paraît que les gens de Vichy, épouvantés par la sourde fureur du peuple, cherchent à lui donner le change par quelques substitutions. Il paraît qu'à la cour du Sultan de Vichy une révolution de palais a chassé le grand vizir. Il paraît que Vichy a demandé l'investiture d'Hitler pour un successeur. Mais ces
20 sortes de changements n'intéressent que la cour de Vichy, ses chambellans, ses valets, ses espions et ses eunuques. La France se détourne avec dégoût de telles intrigues et combinaisons.

Au contraire, la France, notre dame la France, tend les bras vers ceux de ses fils, qui, librement, volontairement, combattent pour la délivrer. En ce moment même, il en est qui, dans la bataille de la Méditerranée, accrochent encore un peu de gloire à la hampe de nos drapeaux. En ce moment
25 même, il en est qui, côte à côte avec nos admirables Alliés, poursuivent l'ennemi en déroute dans les sables de Sidi-Barrani. En ce moment même, il en est qui meurent pour la France.

Bien entendu, ce sont ceux-là que la cour de Vichy poursuit de sa haine et de ses outrages. Ce sont ceux-là que la cour de Vichy qualifie de traîtres et condamne à mort.

Source : Charles de Gaulle, *Discours et messages*, tome I, « Pendant la guerre 1940-1946 », Plon, 1970, pp. 47-48.

DOCUMENT 4 : Extrait d'une correspondance (1940-1942)

5 La Collaboration avec l'ennemi séculaire, avec celui qui, pour la troisième fois depuis un siècle a été l'envahisseur, *le seul envahisseur* de la France ... la collaboration préméditée en pleine guerre, virtuellement inscrite dans la demande même de l'Armistice et dans l'acceptation sans réserve de toutes les clauses de celui-ci, nous en trouvons l'indice dans le déroulement d'une multitude de faits qui, souvent, semblent n'avoir avec elle aucun rapport apparent. (...)

Collaboration donc, que la demande de l'armistice.

Collaboration, l'acceptation de toutes les clauses de cet armistice et la dissimulation des plus dégradantes d'entre elles par crainte d'un sursaut de révolte de la part du peuple français.

10 Collaboration, la livraison de deux millions de soldats, la campagne de dénigrement et de calomnies contre l'Angleterre, entreprise par la radio et la presse au lendemain même de la signature de l'acte.

Collaboration, les invitations répétées du chef de l'état au peuple français à se considérer comme responsable de la guerre et à faire preuve de repentir, et de soumission totale aux volontés du vainqueur. (...)

15 Collaboration, les mesures racistes en contradiction formelle avec de récentes encycliques pontificales, et sur le seul ordre des dirigeants du Reich.

Collaboration, la tolérance du racolage éhonté d'ouvriers de la « zone libre » pour les usines d'armement d'outre-Rhin.

Collaboration, les louanges à l'adresse de l'envahisseur rapace, présenté comme étant plus généreux, plus magnanime que nos anciens alliés. (...)

20 Or, cette chose ignominieuse, cet accouplement sadique de la victime et de son tortionnaire, cette immonde fornication d'un gorille avec une gazelle ... voilà ce que, dans notre peuple en folie, l'on veut annoncer à l'univers comme un acte librement consenti par la France, celle-ci agissant en sa pleine souveraineté et traitant d'égale à égal avec le IIIe Reich !

Description : lettres tapées à la machine à écrire, de septembre 1940 à avril 1942, par un journaliste breton et intitulées *Lettres d'un Breton occupé à son frère*.

Source : *Lettres d'un Breton occupé à son frère*, Bibliothèque nationale, Septembre 1940 - avril 1942.

DOCUMENT 5 : Déposition du maréchal Pétain devant la Haute Cour de justice (1945)

« Lorsque j'ai demandé l'armistice, d'accord avec nos chefs militaires, j'ai rempli un acte nécessaire et sauveur.

« Oui, l'armistice a sauvé la France et contribué à la victoire alliée, en assurant une Méditerranée libre et l'intégrité de l'Empire.

5 « Le pouvoir m'a été confié légitimement et reconnu par tous les pays du monde, du Saint-Siège à l'U.R.S.S.

« De ce pouvoir, j'ai usé comme d'un bouclier pour protéger le peuple français. Pour lui, je suis allé jusqu'à sacrifier mon prestige ; je suis demeuré à la tête d'un pays sous l'occupation.

10 « Voudra-t-on comprendre la difficulté de gouverner dans de telles conditions ? Chaque jour, un poignard sur la gorge, j'ai lutté contre les exigences de l'ennemi. L'Histoire dira tout ce que je vous ai évité, quand mes adversaires ne pensent qu'à me reprocher l'inévitable.

15 « L'occupation m'obligeait à ménager l'ennemi, mais je ne le ménageais que pour vous ménager vous-mêmes en attendant que le territoire fût libéré. L'occupation m'obligeait aussi, contre mon gré, et contre mon cœur, à tenir des propos, à accomplir certains actes dont j'ai souffert plus que vous, mais, devant les exigences de l'ennemi, je n'ai rien abandonné d'essentiel à l'existence de la patrie. Au contraire, pendant quatre années, par mon action, j'ai assuré aux Français la vie et le pain, j'ai assuré à nos prisonniers le soutien de la nation.

20 « Que ceux qui m'accusent et prétendent me juger s'interrogent du fond de leur conscience pour savoir ce que, sans moi, ils seraient peut-être devenus. Pendant que le général de Gaulle, hors de nos frontières, poursuivait la lutte, j'ai préparé les voies de la Libération, en conservant une France douloureuse, mais vivante. A quoi, en effet, eût-il servi de libérer des ruines et des cimetières ? (...) »

Description : à l'issue de la guerre, le maréchal Pétain est jugé par la Haute Cour sur la politique qu'il a suivie durant quatre ans. Au moment de l'ouverture des débats il a justifié ainsi sa position.

Source : Déposition du maréchal Pétain devant la Haute Cour de justice. *Procès du maréchal Pétain, compte rendu des audiences*, Imprimerie des journaux officiels, 1945, p. 9.

DOCUMENT 6 : Article du colonel Rémy (1950)

Depuis la Libération, cinq années ont passé. Des documents incontestables, des témoignages authentiques, venant des camps les plus opposés, y compris celui de l'ennemi, se sont fait jour. Il est aujourd'hui évident pour tout homme qui ne se laisse pas dominer par la passion ou par la rancune, celle-ci fût-elle légitime, que la France de juin 1940 avait à la fois besoin du maréchal Pétain et du général de Gaulle. Comme on l'a écrit, il fallait à cette France provisoirement écrasée, et qui risquait d'attendre bien longtemps sa libération si la Grande-Bretagne avait été envahie, un bouclier en même temps qu'une épée. C'est ce que le général de Gaulle a voulu exprimer quand, un certain soir où je lui parlais du maréchal Pétain avec amertume, il m'a répondu :

- Souvenez-vous qu'il faut que la France ait toujours deux cordes à son arc. En juin 1940, il lui fallait la «corde» Pétain aussi bien que la «corde» de Gaulle.

Soumis à l'étroite pression et au contrôle de l'ennemi, le maréchal Pétain ne pouvait faire autrement que laisser les tribunaux de Vichy condamner publiquement le général de Gaulle, et ceux qui avaient répondu à son appel. Mais cette condamnation, j'en ai été le témoin ici même, si elle n'a guère abusé les Allemands, ni les fanatiques de la Collaboration, n'a trompé personne ou presque chez les bons Français. « Le maréchal Pétain et le général de Gaulle sont sûrement d'accord ! » Voilà ce que j'ai entendu répéter mille fois plutôt qu'une dans une France qui (ceci est un fait contre lequel nul ne pourra jamais rien) avait vu avec un immense soulagement le maréchal Pétain saisir la barre du navire. Voilà ce que j'espérais moi-même voir se réaliser, tandis que je commençais d'accomplir en France la mission qui m'avait été confiée.

Il aurait fallu que cet accord, qui ne pouvait être naturellement qu'ultra-confidentiel, fût passé d'une façon concrète entre ces deux chefs que la France refusait de dissocier l'un de l'autre, comme elle eût crié sa joie de les voir associés l'un à l'autre à l'heure glorieuse de la Libération. Le général de Gaulle ne s'y serait certainement pas refusé.

Description : le 11 avril 1950 paraît dans *Carrefour* un article qui fait grand bruit. Il est signé du colonel Rémy, un authentique résistant, pour lequel il ne fait aucun doute que la France de 1940 avait besoin du maréchal Pétain et du général de Gaulle.

Source : *Carrefour*, 11 avril 1950, dans Rémy, *Discours avec de Gaulle*, Ed. France-Empire, Paris, 1971, pp. 362-363.

DOCUMENT 7 : Point de vue d'un historien (1973)

Vichy n'est pas un petit pansement ; c'est de la grande chirurgie. La France est le seul des pays occidentaux occupés à ne pas se contenter d'administrer ; elle fait une révolution intérieure de ses institutions et de ses valeurs morales. (...)

5 La Collaboration ne va pas seulement consister à exécuter une tâche routinière sous l'occupation ennemie. Elle va profiter de la présence d'une armée étrangère pour modifier profondément la façon dont les Français étaient gouvernés, instruits, employés.

10 Un vieux monde est mort et le nouveau laisse déjà entrevoir son visage. Jamais il n'y eut autant de Français prêts à accepter la discipline et l'autorité. Le dur martèlement des bottes explique en partie l'attrait que les liges fascistes ont exercé sur la jeunesse des années 30, qui manifestait déjà sa rébellion contre la IIIe République par le culte du muscle. « Grâce à nous, la France du camping, du sport, de la danse, des voyages, du tourisme collectif à pied, balaira la France des apéritifs, des tabagies, des congrès et des longues digestions. » Des apôtres de la virilité, comme Montherlant, prônent le retour aux valeurs spartiates. « C'est avant tout une cure de pureté qu'il nous faut », écrit Jacques Benoist-Méchin.

15 (...) en 1940 Pétain estimait avoir pour mission non pas tant de définir une bonne politique que d'inspirer de bonnes attitudes. Il se donna énormément de mal pour jouer son rôle de tuteur moral du peuple français. (...)

20 Pétain n'avait pas comploté pour accéder au pouvoir ; il ne s'en était pas non plus emparé illégalement. S'il s'y agrippa – ne lâchant les rênes qu'en août 1944 quand les Allemands l'arrachèrent à l'hôtel du Parc, en raison de l'avance des Alliés – c'est, plus subtilement, par vanité. Habitué depuis vingt-cinq ans à être écouté sur tout, lui le sauveur de la patrie, il se croyait indispensable. Comme il le dit dans son message radiodiffusé du 17 juin 1940, il faisait « don de sa personne » à la France. Il resta au pouvoir par conscience et non par ambition.

DOCUMENT 8 : Image de propagande (1943)



Description : planche extraite d'une brochure consacrée à la vie du maréchal Pétain.

Source : Musée de la résistance et de la déportation de Besançon.